

Bourse de mobilité BEE

Présentation du projet :

Stage en entreprise de 3 mois à temps plein dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci.

Pourquoi?

Pour acquérir une première expérience professionnelle valorisante et utile pour une recherche d'emploi future.

Où?

Dans tous les pays de l'Espace économique européen (Allemagne, Autriche, Bulgarie, Chypre, Danemark, Estonie, Espagne, Finlande, France, Grèce, Grande Bretagne, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Tchéquie, Turquie)

Quand :

Les départs auront lieu entre janvier et le 1^{er} septembre 2009 (au plus tard)

Remunération :

Vous recevrez une bourse destinée à couvrir les frais de voyage, de séjour, d'assurance, de préparation linguistique et les dépenses courantes pour un montant qui varie entre 1472€ (minimum) et 3737€ (maximum) selon le pays de destination. Vous en toucherez 80 % dans les 45 jours maximum (en fonction des cas la bourse peut être touchée avant le départ) suivant la date de départ et le solde en fin de stage, après nous avoir remis un rapport d'activité. Cette bourse est cumulable avec les allocations sociales ou le maintien de vos droits.

Pour Qui?

Pour tout demandeur d'emploi âgé de moins de 30 ans habitant la région bruxelloise, ayant terminé des études ou une formation professionnelle depuis moins d'un an et ayant une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil.

Particularités :

- ✓ Le stage est non rémunéré (mais vous pouvez néanmoins négocier une rémunération avec l'entreprise d'accueil. Cette rémunération éventuelle n'interférera aucunement sur le montant prévu de la bourse)
- ✓ Le stage en entreprise n'est pas un stage linguistique. L'objectif visé est de s'immerger dans une entreprise, d'acquérir des compétences pratiques dans une profession visée, d'augmenter ses capacités d'adaptation, d'autonomie, d'organisation, de communication et bien sûr, grâce à l'immersion, d'améliorer son niveau dans une langue étrangère.
- ✓ Vous participerez activement à la recherche d'une entreprise d'accueil à l'étranger.



Leonardo da Vinci

Ce projet a été financé avec le soutien de la Communauté européenne

Le contenu de ce projet ne reflète pas nécessairement la position de la Communauté Européenne ou de l'Agence nationale et n'engage en rien leur responsabilité

Pour bénéficier de la bourse, vous devrez

- ✓ Introduire un dossier complet de candidature
- ✓ Activer ou réactiver l'apprentissage de la langue du pays dans lequel vous souhaitez effectuer votre stage (s'inscrire à un cours de langue, à des tables de conversation ...)
- ✓ Effectuer les démarches en vue de trouver une entreprise d'accueil.
- ✓ Effectuer les démarches en vue de trouver un logement sur place
- ✓ Rédiger un rapport de stage et remettre les pièces justificatives (transport) dès votre retour.

Vous recevrez de notre part

- ✓ Une bourse dont le montant varie de 1472€ à 3737€ (selon votre pays de destination) pour les 3 mois. Une avance de 80 % sera versée sur votre compte après signature de la Convention Leonardo. Les 20% restant seront versés à votre retour après nous avoir remis les différents rapports et pièces justificatives.
- ✓ Les documents suivants :
 - Un contrat de placement Leonardo da Vinci précisant les obligations des 3 parties : le promoteur (Bruxelles Formation), l'entreprise d'accueil et vous
 - Un contrat de formation prévoyant une couverture au niveau des assurances (RC et accident du travail)
- ✓ Un suivi et un encadrement dans vos démarches au cas où vous éprouvez des difficultés pour trouver une entreprise d'accueil ou un hébergement.
- ✓ Un suivi pédagogique (informations sur les possibilités de cours de langue, mise au point d'un programme de stage concerté entre les 3 parties)
- ✓ Un document Europass qui atteste les compétences acquises grâce à la mobilité

Concrètement : les différentes étapes de votre projet

Avant le départ :

1. Introduction d'un dossier de candidature à Bruxelles Formation Carrefour comprenant :
 - un CV
 - une lettre de motivation
 - une fiche de candidature
 - une attestation de ACTIRIS A15
 - une copie de votre diplôme ou attestation de fin de formation
 - une photocopie de la carte d'identité
 - une vignette de mutuelle
 - une photo
2. Entretien individuel sur rendez-vous
3. Recherche d'une entreprise
4. Programme de stage (en relation avec votre formation et objectif futur) en français SVP
5. Contractualisation avec l'entreprise : signature du contrat Leonardo
6. Formalisation (bourse, contrat de formation, assurance ...)
7. Fournir la preuve que vous avez une assurance d'assistance à l'étranger
8. Préparation culturelle et/ou linguistique
9. Recherche d'un hébergement
10. Réservation du logement et des titres de transport
11. Introduire une demande d'assimilation du stage (formulaire C94C) à l'ONEM= pour les stagiaires en stage d'attente

En cours de stage :

1. Vous nous enverrez un mail régulièrement nous informant sur le déroulement du stage
2. Vous nous communiquez votre adresse de séjour et le numéro de téléphone de votre bureau
3. Vous demandez à votre tuteur de nous envoyer un mail nous informant que vous avez effectivement commencé le stage à la date prévue
4. En fin de stage, vous demanderez à votre responsable un rapport de fin de stage qui reprend :
 - les dates de votre stage, les absences et les raisons éventuelles...
 - les projets auxquels vous avez participé...
 - le déroulement,
 - une évaluation de votre travail

Penser à le lui demander quelques jours à l'avance. Demander également une lettre de recommandation qui pourra s'avérer utile pour votre recherche d'emploi future.

5. **Si vous bénéficiez d'allocations de chômage**, nous enverrons à votre organisme de paiement **à la fin de chaque mois** une carte de pointage et une attestation de présence (docu C98), **à la condition** de recevoir de votre part **deux jours ouvrables avant la fin de chaque mois un mail qui confirme votre présence au stage durant tout le mois**. Les stagiaires ne bénéficiant pas d'allocations de chômage sont aussi tenus de nous envoyer un mail nous informant chaque mois sur le déroulement du stage.
6. Vous ferez remplir par votre tuteur le certificat **Europass** (vous recevrez le formulaire par mail pendant le stage)

Au retour : **Dans les 15 jours**

1. Remplir un rapport sous forme de questionnaire informatisé en ligne (MULTIPASS), l'imprimer, le signer.
Pensez à cliquer sur "**envoyer le rapport à l'Agence Nationale**". Vous recevrez pendant le stage vos codes d'accès et votre nom d'utilisateur (de la part de Dominique LORENT)
2. Rédiger un rapport de stage comprenant :
 - la présentation de l'entreprise
 - les tâches que vous avez effectuées
 - les projets auxquels vous avez participé
 - les compétences que vous avez acquises
 - les aspects positifs au point de vue personnel, professionnel, échange culturel
 - les problèmes rencontrés
 - une conclusion
 - date et signature
3. Nous remettre **en mains propres** :
 - les pièces justificatives originales des frais de transport Aller/Retour
 - les 2 rapports cités ci-dessus, le rapport de l'entreprise et l'Europass complété
4. Vous présenter à votre organisme de paiement (avec le document de fin de formation à retirer chez nous C91)
5. Nous informer lorsque vous trouverez un emploi